



Simone Veil : biographie en 3^e, cours, exercices et méthode pour le brevet

3^e

Difficulté ★★

⌚ 45 min

Objectif : Simone Veil : biographie

Tombe souvent au brevet

Fiche complète + corrigé

Compétence visée (programme cycle 4) : Première Guerre mondiale, régimes totalitaires, Seconde Guerre mondiale et Shoah, guerre froide, décolonisation, Ve République, monde depuis 1989.



Coach Vince te résume l'essentiel

- ▶ Simone Veil est une survivante de la Shoah devenue magistrate, ministre puis présidente du Parlement européen.
- ▶ Son parcours relie l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, la construction européenne et les droits des femmes sous la Ve République.
- ▶ Au brevet, situe les faits, emploie un vocabulaire précis et montre le lien entre son expérience personnelle et ses engagements publics.

AU BREVET, ON TE DEMANDE...

Simone Veil n'a pas de poids officiel fixe au DNB. Elle peut toutefois servir d'exemple dans une question mobilisant plusieurs thèmes du programme : présenter Simone Veil, raconter sa déportation dans le contexte de la Shoah ou expliquer son rôle dans la loi sur l'IVG et la construction européenne.

Type de question Question de cours rédigée, analyse d'un document biographique ou prélèvement d'informations complété par une mise en contexte.

Exemple type Montrez que le parcours de Simone Veil fait d'elle une figure importante de la mémoire de la Shoah et de la Ve République.

Alerte piège Donner seulement une liste de dates ou attribuer à Simone Veil le vote de la loi : explique toujours son rôle de ministre et celui du Parlement.

LA LEÇON

Un destin individuel inscrit dans l'histoire du XX^e siècle

Une biographie raconte la vie d'une personne en sélectionnant les événements qui permettent de comprendre son époque et ses choix. Pour Simone Veil, il ne suffit donc pas d'aligner des dates. Tu dois relier son parcours à trois grands thèmes : la persécution des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, la Ve République et la construction européenne. Simone Jacob naît à Nice en 1927 dans une famille juive française. Sous le régime de Vichy et l'occupation allemande, les Juifs sont exclus, recensés, arrêtés et déportés. Être juif devient un motif de persécution, même pour des citoyens français. En mars 1944, Simone Jacob est arrêtée à Nice avec sa famille. Elle a 16 ans. Elle est déportée vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne occupée par l'Allemagne nazie. Le mot déportation désigne le transfert forcé de personnes arrêtées vers des camps ou des territoires éloignés. Dans le cas des Juifs d'Europe, la déportation s'inscrit dans la Shoah, c'est-à-dire l'extermination organisée des Juifs par les nazis et leurs collaborateurs. Simone, sa mère Yvonne et sa sœur Madeleine sont séparées des autres détenus à l'arrivée. Son père et son frère Jean disparaissent après leur

déportation. Sa sœur Denise, résistante, survit à la déportation. Simone Veil survit elle-même à Auschwitz-Birkenau puis à Bergen-Belsen ; sa mère meurt du typhus dans ce dernier camp. Cette expérience ne résume pas toute sa vie, mais elle éclaire son attachement durable à la dignité humaine, à la paix et à l'Europe. Premier réflexe de champion : distingue toujours le fait personnel de son contexte historique.

Les repères à placer dans le bon ordre

Période	Événement du parcours	Ce que cela montre
1927	Naissance de Simone Jacob à Nice.	Elle grandit dans une famille juive française avant les persécutions antisémites de la guerre.
Mars 1944-1945	Arrestation, déportation à Auschwitz-Birkenau, puis transfert à Bergen-Belsen et libération.	Son destin est lié à la Shoah. Elle survit, contrairement à plusieurs membres de sa famille.
Après la guerre	Elle étudie le droit et devient magistrate.	Une magistrate est une personne qui exerce la justice. Simone Veil choisit de servir l'État et le droit.
1974-1975	Ministre de la Santé, elle défend le projet de loi autorisant, sous conditions, l'interruption volontaire de grossesse.	Elle incarne un engagement politique majeur pour les droits des femmes dans la Ve République.
1979	Elle devient la première présidente du Parlement européen élu au suffrage universel direct.	Son engagement européen répond aussi au projet de paix entre des États autrefois ennemis.
2008-2018	Elle est élue à l'Académie française puis entre au Panthéon avec son époux Antoine Veil.	La République reconnaît une figure de la mémoire de la Shoah, des droits des femmes et de l'Europe.

Comprendre ses engagements sans les confondre

- La mémoire de la Shoah : Simone Veil témoigne de la déportation et participe à la transmission de cette histoire. La mémoire est la manière dont une société se souvient d'un événement ; elle peut passer par des récits, des commémorations, des musées ou des lieux comme le Panthéon. L'historien, lui, étudie les faits à partir de sources et les replace dans leur contexte.
- Le droit et la justice : après son retour, elle devient magistrate. Son parcours rappelle que l'État de droit repose sur des lois, des juges et le respect des libertés fondamentales. Ne dis pas qu'elle est devenue avocate : une magistrate et une avocate n'exercent pas le même métier.
- Les droits des femmes : nommée ministre de la Santé par Valéry Giscard d'Estaing, elle présente le projet de loi sur l'IVG devant le Parlement. L'interruption volontaire de grossesse est l'arrêt volontaire d'une grossesse dans le cadre fixé par la loi. Avant cette loi, des femmes recourent à des avortements clandestins, interdits et dangereux.
- Le débat démocratique : le texte rencontre des oppositions parfois très violentes à l'Assemblée nationale. Simone Veil répond par une argumentation fondée sur la responsabilité, la protection de la santé et la fin des pratiques clandestines. La loi est votée par le Parlement puis promulguée le 17 janvier 1975.
- L'Europe : en 1979, le Parlement européen représente les citoyens des États membres de la Communauté économique européenne, la CEE. L'Union européenne n'existe qu'à partir de 1993. En présidant cette institution après son élection au suffrage universel direct, Simone Veil défend une Europe fondée sur la coopération. Attention : elle ne « crée » pas l'Europe ; elle participe à ses institutions et à son rayonnement.

La méthode pour rédiger une biographie historique

Quand une consigne demande de présenter Simone Veil, construis ta réponse en trois mouvements. 1. Identifie la personne : « Simone Veil est une femme politique française, survivante de la Shoah. » 2. Choisis des repères utiles et classés : naissance, déportation, carrière de magistrate, loi sur l'IVG, Parlement européen. Une date n'a d'intérêt que si tu expliques ce qu'elle prouve. 3. Fais le lien avec l'histoire : la Shoah pour la déportation, la Ve République pour son action ministérielle, la construction européenne pour sa présidence du Parlement européen. Termine par une phrase de bilan : « Son parcours fait d'elle une figure majeure de la mémoire, des droits des femmes et de l'Europe. » Cette méthode est valable si la question porte sur une personnalité historique ; adapte les exemples à la personne étudiée.

Rédiger avec précision : les mots qui font la différence

Évite les formules vagues telles que « Simone Veil a beaucoup souffert » ou « elle a aidé les femmes ». Elles sont trop imprécises pour prouver tes connaissances. Écris plutôt qu'elle a été arrêtée puis déportée parce qu'elle était juive, dans le contexte de la politique antisémite menée par les nazis et le régime de Vichy. N'écris pas qu'elle a été « emprisonnée à Auschwitz » comme s'il s'agissait d'une prison ordinaire : Auschwitz-Birkenau est un complexe concentrationnaire et un centre de mise à mort nazi. Emploie aussi correctement les institutions. Le gouvernement prépare et applique les politiques publiques ; le Parlement discute et vote les lois ; le président de la République promulgue une loi après son adoption. Simone Veil défend donc le projet de loi sur l'IVG en tant que ministre devant les parlementaires. Elle ne décide pas seule de la loi. En 1974, son discours à l'Assemblée nationale est un moment important du débat ; en 1975, la loi est promulguée. Garde cette chronologie nette. Pour l'Europe, précise qu'elle est présidente du Parlement européen à partir de 1979, après l'élection des députés européens au suffrage universel direct dans les États membres de la CEE. Le mot symbole doit lui aussi être justifié. Simone Veil est devenue un symbole non parce qu'elle serait une héroïne abstraite, mais parce que son itinéraire réunit plusieurs combats collectifs : survivre à la persécution, défendre une loi débattue dans une démocratie et construire la paix européenne. Sa panthéonisation en 2018 est une reconnaissance nationale de ce rôle. En rédaction longue, avance comme dans une série bien maîtrisée : une idée, un exemple précis, une explication. Relis enfin les noms propres et les verbes. « Elle est déportée » ne signifie pas « elle déporte » : un détail de grammaire peut changer complètement le sens historique.

Exemples résolus

Présenter Simone Veil en quelques lignes

Énoncé. Rédige un paragraphe présentant Simone Veil et montrant pourquoi elle est une personnalité importante de l'histoire française.

1. Je commence par l'identifier : Simone Veil est une femme politique française et une survivante de la Shoah.
2. Je sélectionne un fait lié à la Seconde Guerre mondiale : elle est arrêtée puis déportée à Auschwitz-Birkenau en 1944 parce qu'elle est juive.
3. J'ajoute son engagement sous la Ve République : ministre de la Santé, elle défend la loi sur l'IVG, promulguée en 1975.
4. Je termine par son engagement européen : elle devient présidente du Parlement européen en 1979.

Résultat : Simone Veil est une femme politique française et une survivante de la Shoah. Arrêtée parce qu'elle est juive, elle est déportée à Auschwitz-Birkenau en 1944. Après la guerre, elle devient magistrate puis ministre de la Santé. Elle défend la loi sur l'IVG, promulguée en 1975. En 1979, elle devient présidente du Parlement européen. Son parcours en fait une figure majeure de la mémoire de la Shoah, des droits des femmes et de la construction européenne.

Expliquer le lien entre expérience et engagement

Énoncé. Montre que l'expérience de la déportation aide à comprendre l'engagement européen de Simone Veil.

1. Je définis le contexte : la déportation de Simone Veil appartient à la Shoah, pendant la Seconde Guerre mondiale.
2. Je rappelle que la guerre a opposé des États européens et provoqué des crimes de masse.
3. Je relie ce passé à son action : après la guerre, Simone Veil soutient une Europe de coopération et de paix.
4. Je nuance : son expérience explique une partie de son engagement, mais elle exerce aussi des responsabilités politiques concrètes au Parlement européen.

Résultat : La déportation de Simone Veil s'inscrit dans la Shoah et dans les violences de la Seconde Guerre mondiale. Ayant survécu aux camps nazis, elle connaît directement les conséquences de la guerre et de la haine antisémite. Son engagement au Parlement européen s'explique donc en partie par sa volonté de renforcer la coopération entre les peuples européens afin de construire une paix durable.

Les conseils de Coach Vince



Pose ton cadre avant d'écrire

Commence par identifier Simone Veil et par annoncer le contexte historique concerné. Ensuite, chaque date doit être accompagnée d'un fait précis et d'une explication.



Vérifie les verbes d'action

Écris qu'elle défend un projet de loi, que le Parlement vote et que la loi est promulguée. Une rédaction rigoureuse distingue les rôles de chacun.

Erreurs fréquentes

Erreur à éviter	Pourquoi	Le bon réflexe
Écrire que Simone Veil a « créé » la loi sur l'IVG toute seule.	Une loi est discutée et votée par le Parlement, puis promulguée ; une ministre défend un projet de loi au nom du gouvernement.	Écris qu'elle a présenté et défendu le projet de loi sur l'IVG en tant que ministre de la Santé.
Confondre camp de concentration et centre de mise à mort.	Les réalités nazies sont différentes, même si certains lieux, comme Auschwitz-Birkenau, ont eu plusieurs fonctions.	Précise qu'Auschwitz-Birkenau est un complexe concentrationnaire comprenant un centre de mise à mort.
Réduire Simone Veil à la loi sur l'IVG.	Cette loi est essentielle, mais elle ne suffit pas à raconter son parcours historique.	Ajoute au moins un élément sur la Shoah et un élément sur son engagement européen.

TA SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT

1 Les repères de départ ★★

Associe chaque date à l'événement correspondant.

1. 1927
2. 1944
3. 1975
4. 1979

2 Le mot exact ★★

Complète chaque phrase avec le terme historique adapté.

1. L'extermination des Juifs d'Europe par les nazis est appelée la ...
2. Simone Veil devient ... après des études de droit.
3. Le Parlement vote une loi ; le président de la République la ...

3 Ne confonds pas les rôles ★★

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse, puis corrige celles qui sont fausses.

1. Simone Veil vote seule la loi sur l'IVG.
2. Simone Veil a été déportée parce qu'elle était juive.
3. Le Parlement européen représente les citoyens de l'Union européenne.

4 Remets le parcours en ordre ★★

Classe les événements du plus ancien au plus récent.

1. Présidence du Parlement européen ; déportation à Auschwitz-Birkenau ; loi sur l'IVG promulguée ; naissance à Nice.
2. Entrée au Panthéon ; retour de déportation ; carrière de magistrate.

5 Relie un fait à son contexte ★★

Associe chaque fait biographique au thème historique qui convient le mieux.

1. Déportation à Auschwitz-Birkenau
2. Défense de la loi sur l'IVG
3. Présidence du Parlement européen

6 Une réponse construite ★★

Rédige un paragraphe montrant que Simone Veil est une figure importante de la Ve République.

Ta réponse doit citer son rôle de ministre, la loi sur l'IVG et une autre responsabilité publique.

7 Prépare la finale brevet ★★

Analyse l'affirmation suivante en t'appuyant sur des connaissances précises : « Le parcours de Simone Veil relie mémoire de la Shoah et engagement politique. »

Rédige une réponse organisée avec un exemple sur la guerre et deux exemples sur ses engagements après la guerre.

ÉVALUATION

Réponds avec des phrases complètes et justifie lorsque cela est demandé.

Barème : 20 points

1. Indique l'année de naissance de Simone Veil et son nom de naissance. / 2
2. Explique ce que signifie le mot « Shoah ». / 3
3. Raconte en deux phrases ce qui arrive à Simone Veil en 1944. / 3
4. Précise le rôle de Simone Veil dans l'adoption de la loi sur l'IVG. / 4
5. Donne la fonction européenne exercée par Simone Veil en 1979. / 2
6. Rédige un court paragraphe montrant que Simone Veil est une figure majeure de l'histoire française. / 6

Quiz de révision

1. Simone Veil est déportée en 1944 parce qu'elle est :

A) juive B) militaire C) députée européenne D) ministre

2. Vers quel lieu Simone Veil est-elle déportée en 1944 ?

A) Verdun B) Auschwitz-Birkenau C) Londres D) Alger

3. Quel terme désigne l'extermination des Juifs d'Europe par les nazis ?

A) décolonisation B) guerre froide C) Shoah D) résistance

4. Quel métier Simone Veil exerce-t-elle après ses études de droit ?

A) magistrate B) médecin C) journaliste D) enseignante

5. En tant que ministre, Simone Veil défend principalement une loi sur :

A) le droit de vote des femmes B) l'interruption volontaire de grossesse
C) la création de la Sécurité sociale D) l'abolition de la peine de mort

6. Quel organe vote les lois en France ?

A) le Parlement B) le Conseil constitutionnel seul C) le Parlement européen D) le gouvernement seul

7. Quelle fonction Simone Veil exerce-t-elle en 1979 ?

A) présidente de la République B) présidente du Parlement européen
C) présidente du Conseil constitutionnel D) maire de Nice

8. Pourquoi l'engagement européen de Simone Veil est-il lié à son histoire personnelle ?

A) Elle veut reconstruire l'empire colonial français.
B) Elle cherche à renforcer la paix et la coopération après les guerres européennes.
C) Elle refuse toute relation entre les États européens.
D) Elle veut remplacer les États par des camps militaires.

9. Quelle formulation est historiquement correcte ?

A) Simone Veil vote seule la loi sur l'IVG. B) Simone Veil promulgue elle-même la loi sur l'IVG.
C) Simone Veil défend le projet de loi sur l'IVG comme ministre.
D) Simone Veil crée le Parlement européen en 1979.

Guide pour les parents

Demandez à votre adolescent de raconter le parcours de Simone Veil sans regarder sa leçon, puis faites-lui vérifier les repères oubliés.

- Faites reformuler les liens entre la déportation, la loi sur l'IVG et l'Europe plutôt que de demander une récitation de dates.
- Demandez une réponse courte rédigée et vérifiez surtout la précision des mots : déportée, magistrate, ministre, Parlement, promulguée.

Temps conseillé : ~20 min.

Questions fréquentes

Q. Dois-je apprendre toutes les dates de la vie de Simone Veil ?

R. Apprends surtout les repères qui permettent d'expliquer son parcours : 1927, 1944, 1975, 1979 et 2018. Associe chaque date à un événement et à son contexte.

Q. Pourquoi Simone Veil est-elle liée à la Shoah ?

R. Parce qu'elle est juive, arrêtée et déportée par les nazis en 1944. Elle survit aux camps, tandis que plusieurs membres de sa famille ne reviennent pas.

Q. La loi Veil autorise-t-elle l'IVG sans aucune condition dès 1975 ?

R. Non. La loi de 1975 autorise l'IVG dans un cadre légal précis. Au brevet, retiens surtout qu'elle met fin à l'interdiction et aux avortements clandestins.

Q. Comment relier Simone Veil à la construction européenne ?

R. Elle devient présidente du Parlement européen en 1979. Son parcours montre l'importance donnée à la paix et à la coopération européenne après les guerres mondiales.

CORRIGÉ

Exercice 1 : Les repères de départ

1. Naissance de Simone Jacob à Nice. *Simone Veil naît sous le nom de Simone Jacob.*
2. Arrestation puis déportation de Simone Veil à Auschwitz-Birkenau. *Sa déportation s'inscrit dans la Shoah.*
3. Promulgation de la loi sur l'IVG défendue par Simone Veil. *Elle est alors ministre de la Santé.*
4. Simone Veil devient présidente du Parlement européen. *Elle est la première à exercer cette présidence après l'élection au suffrage universel direct.*

Exercice 2 : Le mot exact

1. Shoah. *Le terme désigne le génocide des Juifs.*
2. magistrate. *Elle exerce dans le domaine de la justice.*
3. promulgue. *La promulgation rend la loi exécutoire.*

Exercice 3 : Ne confonds pas les rôles

1. Faux. Simone Veil défend le projet de loi comme ministre ; le Parlement vote la loi. *Une loi résulte d'une procédure parlementaire.*
2. Vrai. *Elle est victime de la politique antisémite nazie.*
3. Vrai. *Ses membres sont élus au suffrage universel direct.*

Exercice 4 : Remets le parcours en ordre

1. Naissance à Nice ; déportation à Auschwitz-Birkenau ; loi sur l'IVG promulguée ; présidence du Parlement européen. *Une chronologie claire évite les confusions entre guerre, Ve République et construction européenne.*
2. Retour de déportation ; carrière de magistrate ; entrée au Panthéon. *La carrière professionnelle commence après la guerre.*

Exercice 5 : Relie un fait à son contexte

1. La Seconde Guerre mondiale et la Shoah. *La déportation des Juifs est un élément central du génocide.*
2. La Ve République et l'évolution des droits des femmes. *Simone Veil agit comme ministre dans un gouvernement de la Ve République.*
3. La construction européenne. *Elle exerce une responsabilité majeure dans une institution européenne.*

Exercice 6 : Une réponse construite

1. Réponse attendue : un paragraphe organisé qui mentionne que Simone Veil est ministre de la Santé, qu'elle défend le projet de loi sur l'IVG promulgué en 1975 et qu'elle devient présidente du Parlement européen en 1979. Exemple : « Sous la Ve République, Simone Veil est ministre de la Santé. Elle défend devant le Parlement le projet de loi autorisant l'IVG, promulgué en 1975. Elle poursuit ensuite son engagement public en devenant présidente du Parlement européen en 1979. Elle est donc une figure importante des droits des femmes et de l'engagement européen. » *La réponse doit relier des responsabilités à leur contexte politique.*

Exercice 7 : Prépare la finale brevet

1. Réponse attendue : une réponse qui explique le lien entre l'expérience de la déportation et les engagements publics de Simone Veil. Exemple : « Simone Veil est arrêtée et déportée à Auschwitz-Birkenau en 1944 parce qu'elle est juive. Cette expérience fait d'elle une survivante de la Shoah et une figure de sa mémoire. Après la guerre, elle devient magistrate puis ministre de la Santé. Elle défend la loi sur l'IVG, promulguée en 1975, dans le cadre de la Ve République. En 1979, elle devient présidente du Parlement européen et soutient une Europe de paix et de coopération. Son parcours associe donc un témoignage sur les persécutions nazies à des engagements politiques majeurs. » *Une analyse réussie relie les faits au lieu de les juxtaposer.*

Corrigé de l'évaluation

1. Simone Veil naît en 1927 sous le nom de Simone Jacob. / 2
2. La Shoah est l'extermination des Juifs d'Europe organisée par les nazis et leurs collaborateurs pendant la Seconde Guerre mondiale. / 3
3. En 1944, Simone Veil est arrêtée à Nice parce qu'elle est juive. Elle est ensuite déportée à Auschwitz-Birkenau dans le cadre de la Shoah. / 3
4. Ministre de la Santé, Simone Veil présente et défend le projet de loi sur l'IVG devant le Parlement. La loi est promulguée en 1975. / 4

5. En 1979, Simone Veil devient présidente du Parlement européen. / 2
6. Exemple de réponse : « Simone Veil est une figure majeure de l'histoire française car son parcours traverse plusieurs événements essentiels du XX^e siècle. Déportée à Auschwitz-Birkenau en 1944, elle est une survivante de la Shoah. Après la guerre, elle devient ministre et défend la loi sur l'IVG, promulguée en 1975. Elle est aussi présidente du Parlement européen en 1979. » / 6

Réponses du quiz

1. **A) juive.** Elle est victime des persécutions antisémites pendant la Seconde Guerre mondiale.
2. **B) Auschwitz-Birkenau.** Elle est déportée à Auschwitz-Birkenau, dans la Pologne occupée par l'Allemagne nazie.
3. **C) Shoah.** La Shoah est le génocide des Juifs d'Europe.
4. **A) magistrate.** Elle devient magistrate avant d'exercer des responsabilités politiques.
5. **B) l'interruption volontaire de grossesse.** La loi sur l'IVG est promulguée en 1975.
6. **A) le Parlement.** Le gouvernement peut présenter un projet de loi, mais le Parlement débat et vote.
7. **B) présidente du Parlement européen.** Elle est la première présidente du Parlement européen élu au suffrage universel direct.
8. **B) Elle cherche à renforcer la paix et la coopération après les guerres européennes.** Son expérience de la guerre et de la déportation nourrit son attachement à la paix en Europe.
9. **C) Simone Veil défend le projet de loi sur l'IVG comme ministre.** Elle présente et défend le projet de loi devant le Parlement en tant que ministre de la Santé.

Pour aller plus loin sur exercices-3eme.fr

- › **Toutes les fiches de Histoire-géographie en 3^e** · [/histoire-geographie-3eme/](#)
- › **Le domaine « histoire » en 3^e** · [/histoire-geographie-3eme/histoire/](#)
- › **Préparer le brevet (dates, épreuves, méthode)** · [/brevet/](#)